RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
*Liberté*
*Égalité*
*Fraternité*

INSTITUT FRANÇAIS

OFAJ
DFJW

# JEUNES COMMISSAIRES

## APPEL À CANDIDATURE 2022 - BOURSE DE VOYAGE ET DE RECHERCHE

*Focus Biennale de Berlin/Dokumenta Kassel/Phototriennale Hamburg*

**Date limite de candidature : 05.05.2022**

Cette année 2022 verra la tenue en Allemagne de 3 manifestations majeures de l'art contemporain : La Biennale de Berlin (11 Juin – 18 Septembre), la Dokumenta de Kassel (18 juin – 25 septembre), et la Phototriennale de Hambourg (20 mai – 18 septembre).

A cette occasion, le Bureau des arts plastiques propose une **bourse de voyage et de recherche vers l'Allemagne avec un focus particulier sur une (ou plusieurs) de ces manifestations**. Cette bourse s'adresse aux commissaires d'exposition travaillant en France qui poursuivent des projets de recherche spécifiques dans le domaine de l'art contemporain.

La bourse est dotée de 900 EUR TTC, et comprend également le prix des tickets d'entrée pour la/les manifestation(s) citée(s) ci-dessus. Elle permet de couvrir, même partiellement, les frais de voyage et/ou d'hébergement. Les frais de matériel et les honoraires ne sont pas pris en charge.

**Objectifs:**

– Permettre aux commissaires français.e.s d'approfondir leur connaissance de la scène artistique allemande et internationale

– Leur offrir une perspective privilégiée sur l'actualité de la scène artistique contemporaine allemande par le biais de la visite des manifestations citées ci-dessus

– Encourager la mise en place de projets incluant des acteur.trice.s français.e.s et allemand.e.s de la scène artistique contemporaine

– Promouvoir la mise en réseau entre professionnel.le.s

**Conditions de réalisation :**

– À l'issue du voyage de recherche, le.a commissaire rédigera un rapport à soumettre au Bureau des arts plastiques.

– Si des expositions, projets, publications, etc. sont réalisés à la suite de ce voyage, la mention du soutien apporté par le Bureau des arts plastiques et le logo de l'Institut français d'Allemagne devront être utilisés dans les médias liés au projet (dossier de presse, site Internet).

– La bourse ne peut pas être accordée pour couvrir un déficit lié à une invitation de résidence, pour le commissariat de projets d'exposition déjà prévus ou pour des invitations à des conférences.

– La bourse ne peut pas non plus être accordée pour des recherches universitaires (par exemple, dans le but de faire des recherches pour des mémoires ou de préparer des cours à l'université).

**Conditions d'éligibilité :**

1- La bourse s'adresse aux commissaires indépendant.e.s ou salarié.e.s, critiques et historien.ne.s d'art, et artistes exerçant, même ponctuellement, une activité curatoriale.

2- Les candidat.e.s doivent être enregistré.e.s comme résidant en France et être âgés de moins de 31 ans.

3- Les candidat.e.s doivent détenir un numéro SIRET

4- les candidat.e.s doivent travailler sur la préparation d'un projet ou faire de la recherche et démontrer qu'un voyage en Allemagne est une étape importante pour le développement de leurs travaux.

5- Les étudiant.e.s ne sont pas éligibles.

**Les candidat.e.s doivent présenter une demande détaillée incluant:**

– Une lettre de motivation (une page maximum) décrivant des objectifs du voyage de recherche et de l'itinéraire prévu (durée du séjour, indication des lieux, institutions et personnes à visiter).

– Un curriculum vitae incluant l'indication d'un numéro SIRET

**Merci d'envoyer votre dossier de candidature en français ou en anglais à info.bdap@institutfrancais.de**

Une candidature sera retenue pour un voyage à effectuer entre le 20 mai et le 1er décembre 2022. La sélection du dossier est effectuée par le Bureau des arts plastiques. Elle sera basée sur la pertinence du projet de recherche et sur l'intérêt du voyage en Allemagne pour le développement de ce projet.